

Forums pour les consommateurs

Question sur dépistage urinaire thc

Par Profil supprimé Posté le 20/08/2021 à 13h39

Bonjours à tous,

Je laisse un message aujourd'hui car une question me taraude.

Je suis en cours de suspension de permis pour 4 moi, cause stupéfiant (thc), j'ai arrêter le thc pour avoir des test urinaire négatif et donc récupérer mon permis, cela fais maintenant 1 moi et je suis toujours positif.

J'ai enfaite remplacer ma consommation de thc par du cbd car j'aime vraiment fummer 1 ou 2 joint le soir avant daller me coucher.

Ma question est:

Est ce que le fais de consommer du cbd maintient mon taux de thc dans l'urine ou est ce que techniquement le thc devrais quand même disparaître ?

Le taux de thc de mon cbd étant inférieur à 0.2 je me demande si cela ne suffit pas malheureusement à retenir du thc dans mon corps et du coup rendre mes test positifs..

Je vous remercie par avance si quelqu'un à déjà été dans se cas de figure,et est ce que je devrais alors arrêter même le cbd le temp d'obtenir un test négatif..

Bonne journée, Julio

1 réponse

Profil supprimé - 22/08/2021 à 21h31

30 jours, c'est court (On dit 30 à 60 jours)

Test ne depiste que le THC, Rares produits CBD contenant du THC en France (pas forcément ailleurs, même si taux faible)